

Bourse d'Etudes 2023 associée à l'Aide Sportive ou Culturelle

Critères d'Eligibilité

- ⇒ Être affilié à la CRPCEN ;
- ⇒ Demandeur d'emploi du notariat (- 1 an à compter de la date de la demande) ;
- ⇒ Avoir 2 ans de présence dans le notariat du 01/01/2021 au 31/12/2022 (Excepté les périodes de : longue maladie, congé maternité, chômage) ;
- ⇒ Pour les retraités percevoir de la CRPCEN une retraite représentant au moins 51% des revenus du foyer, et avoir terminé sa carrière dans le notariat.

Critères d'Attribution

Plafond du revenu annuel 2021 AVANT déduction à ne pas dépasser

- | | |
|--|--------------|
| ⇒ Pour tous les salariés actifs, retraités ou pensionnés du notariat | ≤ à 51 250 € |
|--|--------------|

Si le revenu annuel 2021 dépasse le plafond autorisé : le dossier est automatiquement
REFUSE

A retourner début juillet 2023 le dossier Bourse d'Etudes associée à l'Aide Sportive ou Culturelle complété et accompagné IMPÉRATIVEMENT de l'ensemble des pièces à votre

- ⇒ Chambre Départementale siégeant en Comité Mixte
ou
- ⇒ Interdépartementale des Notaires siégeant en Comité Mixte
ou
- ⇒ Conseil Régional des Notaires siégeant en Comité Mixte

dont votre étude actuelle/ancienne dépend.

Les dossiers envoyés directement par le salarié au Conseil Supérieur du Notariat siégeant en Comité Mixte NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Etapes pour bénéficier de la Bourse d'Etudes associée à l'Aide Sportive ou Culturelle

Etape 1

**Retourner le dossier complet
à la Chambre ou au Conseil Régional
dont votre étude actuelle/ancienne dépend**

Le dossier Bourse d'Etudes associée à l'Aide Sportive ou Culturelles complété et accompagné IMPÉRATIVEMENT de l'ensemble des pièces à

- ⇒ votre Chambre Départementale ou Interdépartementale des Notaires siégeant en Comité Mixte,
- ⇒ ou à défaut, au Conseil Régional des Notaires siégeant en Comité Mixte.

Etape 2

Finalisation du dossier

Vous devrez impérativement transmettre un **certificat de scolarité 2023 - 2024 pour chaque enfant** entre septembre et décembre 2023 pour règlement par virement bancaire.

Etape 3

Règlement par virement Bancaire

- ⇒ Le règlement de la Bourse d'Etudes associée à l'Aide Sportive ou Culturelle vous sera versé **entre septembre 2023 et décembre 2023**.

Bourse d'Etudes 2023 associée à l'Aide Sportive ou Culturelle

Scolarité : de la 3^{ème} (collège) aux Etudes Supérieures (jusqu'à 25 ans inclus)

Pour finaliser votre dossier

Vous devrez impérativement transmettre un **certificat de scolarité 2023 - 2024 pour chaque enfant** entre septembre et décembre 2023 pour règlement par virement bancaire.

Pour rappel

- ⇒ Si le salarié est éligible que son(ses) enfant(s) passe(nt) en classe supérieure pour l'année 2023-2024 et que son(ses) enfant(s) a(ont) un abonnement sportif ou culturel pour l'année en cours de la demande.
Il sera octroyé la Bourse d'Etudes + l'Aide Sportif ou Culturelle ≤ 100€.
- ⇒ Si le salarié est éligible que son(ses) enfant(s) passe(nt) en supérieur pour l'année 2023-2024 et que son(ses) enfant(s) n'a(ont) **pas d'abonnement** sportif ou culturelle pour l'année en cours de la demande.
Il sera octroyé uniquement la Bourse d'Etudes.

Les cours par correspondance	⇒ Ils seront laissés à l'appréciation de la Commission (longues maladies - phobie scolaire -Handicap).
Contrat(s) de qualification, d'apprentissage, d'alternance ou de professionnalisation	⇒ La rémunération revenant à l'un (ou les) enfant(s) sera prise en compte dans les revenus. ⇒ Pour les contrats de qualification, d'apprentissage, d'alternance ou de professionnalisation joindre au dossier la copie du CONTRAT .
Changement d'orientation	⇒ La Commission se réserve le droit de modifier ou de supprimer la somme attribuée. ⇒ Si vous avez plusieurs enfants, <u>en cas de changement d'orientation</u> , la Bourse d'Etudes est recalculée selon le barème indiqué dans la Brochure des Œuvres Sociales du Notariat . CSN – Comité Mixte 2023.
Etudes à l'étranger	⇒ Elles seront laissées à l'appréciation de la Commission.

Justificatif d'abonnement sportif ou culturel 2023 - 2024

- Une attestation d'inscription par enfant et par activité avec le montant OBLIGATOIRE
- UNIQUEMENT pour les enfants scolarisés fiscalement à charge à compter de la 3^{ème} jusqu'au 25 ans inclus.
- Chaque enfant peut bénéficier d'une aide sportive ou culturelle annuelle d'un montant ≤ à 100 €

à noter

- ⇒ Vous pouvez consulter les barèmes de la Bourse d'Etudes dans la Brochure des Œuvres Sociales du Notariat . CSN – Comité Mixte 2023.
(La Brochure peut être transmise par mail, faire la demande à agcm.comite.mixte@notaires.fr)

Bourse d'Etudes 2023

associée à l'Aide Sportive ou Culturelle

Demandeur

à compléter lisiblement

NOM
de naissance

NOM
d'usage

Prénom

N° du dépt. de votre Chambre ou
Conseil Régional dont dépend votre
étude

Guadeloupe
(971)

Guyane-Martinique
(972-973)

Réunion
(974)

PARTIE RESERVEE AU Conseil Supérieur du Notariat siégeant en Comité Mixte

Dossier N°

Nbre d'enfant(s)

AV

Pas de Comité Mixte

Revenus dépassent

Avis de la Commission

Travailleur indépendant

Temps partiel volontaire

Incomplet

Bourse d'Etudes

Accepté

Aide Sportive ou Culturelle

Total

Refusé

Motif _____

Date de la
Commission

 | | | | 2023

Dossier traité par

Signature

Dossier reçu

au Conseil Supérieur du Notariat siégeant en Comité Mixte

Avis Conseil Régional ou Chambre

Conseil Régional des Notaires

Chambre Interdépartementale des Notaires

Chambre Départementale des Notaires

Pas de Comité Mixte

de : _____

Dossier reçu le

2023

Date de la
Commission
du Conseil Régional ou de la Chambre

Dossier traité par

Avis Favorable Avis Défavorable

Motif _____

Signature
CACHET

Pièces à joindre impérativement à votre dossier

(à défaut votre dossier ne sera pas présenté en Commission et sera classé Sans-Suite)

Demandeur	Situation familiale <i>(année en cours)</i>	Marié(e)	1. Copie du livret de famille
		En couple ou pacsé(e)	2. Attestation de concubinage ou de PACS
		Célibataire	3. Copie de la carte d'identité nationale
		Célibataire avec enfant(s)	4. Copie du livret de famille
		Divorcé(e) ou séparé(e)	5. Copie du jugement de divorce ou justificatif de séparation
	Justificatif domicile	Célibataire ou veuf(ve) ou divorcé(e)	6. Si propriétaire, attestation notariée de propriété 7. Si locataire, copie du bail locatif 8. Si colocataire : ⇒ La copie du contrat de bail simple avec chaque locataire (chaque bail est indépendant) ⇒ La copie d'un bail unique avec tous les colocataires introduisant la clause de solidarité entre eux
Statut Professionnel	Actif	Si le Demandeur est hébergé	9. A titre gratuit ⇒ Une Attestation sur l'Honneur d'hébergement ⇒ Copie du titre de propriété ou du bail locatif 10. Avec indemnités ⇒ Une Attestation sur l'Honneur d'hébergement ⇒ Joindre des justificatifs ⇒ Copie du titre de propriété ou du bail locatif
			11. Une attestation employeur justifiant de deux années dans la profession du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 . Pour un temps partiel, mi-temps ou autres préciser le caractère volontaire ou imposé ainsi que le nombre d'heures mensuel ⇒ Si moins de deux années dans l'office actuel, fournir un certificat de travail du dernier employeur précisant de date à date le temps de présence et le nombre d'heures de travail par mois
	Retraité		12. Copie du dernier bulletin de salaire l'année en cours 13. Copie du bulletin de salaire du mois de décembre 2021 14. Copie de la dernière déclaration ANNUELLE de pension provenant de la CRPCEN 15. Copie des dernières attestations de pensions autres que celles de la CRPCEN
Revenus Fiscaux	Demandeur		16. Copie de l'avis d'imposition déclarative à l'impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021 17. Copie LISIBLE et COMPLETE de la déclaration des revenus de 2021, partie foncière comprise s'il y a lieu
	Conjoint Concubin	Actif	18. Copie du dernier bulletin de salaire de l'année en cours 19. Copie du bulletin de salaire du mois de décembre 2021 20. Copie de l'avis d'imposition déclarative à l'impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021 21. Copie LISIBLE et COMPLETE de la déclaration des revenus de 2021, partie foncière comprise s'il y a lieu
			22. Copie de la déclaration ANNUELLE de pension de 2021 pour le conjoint – concubin 23. Copie de l'avis d'imposition déclarative à l'impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021 24. Copie LISIBLE et COMPLETE de la déclaration des revenus de 2021, partie foncière comprise s'il y a lieu
	Enfant(s)		25. Copie de l'avis d'imposition déclarative à l'impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021 pour l'(ou les) enfant(s) étudiant(es) établissant une déclaration séparée
Autres justificatifs à joindre à votre dossier	Congé Parental		Demandeur ou conjoint – concubin 26. Justificatif 2021 de la CAF mentionnant le montant perçu dans le cadre d'un congé parental 27. Dernier bulletin de salaire avant le congé parental
	Demandeur d'emploi		28. Si demandeur d'emploi depuis le 1^{er} janvier 2021 , fournir un récapitulatif annuel du versement de Pôle Emploi pour l'année 2021 jusqu'au dépôt du dossier
	RIB		29. RIB du Demandeur daté et signé
Bourse d'Etudes		Activité Sportive ou Culturelle	
1. Certificat de scolarité 2022-2023 OBLIGATOIRE Pour chacun des enfants mentionnant la classe fréquentée ou l'année d'études supérieures		⇒ Attestation de l'abonnement pour <u>l'année en cours</u> REMPLIE et SIGNEE → Par enfant et par activité avec le montant OBLIGATOIRE → UNIQUEMENT pour les enfants scolarisés fiscalement à charge à compter de la seconde jusqu'au 25 ans inclus.	
2. Contrat de travail OBLIGATOIRE Dans le cas de Contrat de Qualification, d'Apprentissage, d'Alternance ou de Professionnalisation : ⇒ Copie du contrat ⇒ Copie du bulletin de salaire de décembre 2021 de l'un (ou des) enfant(s)			

à compléter lisiblement

Demandeur

Date de naissance

NOM de naissance

NOM d'usage

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

(Consulté régulièrement)

Votre numéro de CRPCEN

(Excepté DOM-TOM)

N° à 6 chiffres sur votre fiche de paie

Situation familiale 2023 du Demandeur

(Le dossier est traité selon la situation familiale de l'année en cours)

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | <input type="checkbox"/> Séparé(e) |
| <input type="checkbox"/> Union libre | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) | <input type="checkbox"/> Veuf(ve) |
| <input type="checkbox"/> Pacsé(e) | |

Nombre d'enfant(s) fiscalement à charge

(y compris rattachement et/ou déclaration(s) séparé(es) du(des) enfant(s) étudiant(s))

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun |
| <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 et + |

Etes-vous

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire | <input type="checkbox"/> Locataire |
|---------------------------------------|------------------------------------|

Conjoint – concubin

NOM

Prénom

Profession

Situation professionnelle 2023 du salarié ou retraité/pensionné du notariat

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Actif | <input type="checkbox"/> Retraité |
|--------------------------------|-----------------------------------|

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi (- 1 an à compter de la date de la demande) | <input type="checkbox"/> |
|---|--------------------------|

depuis le

Motif

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> En invalidité | <input type="checkbox"/> Régime de pension |
|--|--|

date d'invalidité

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi (- 1 an à compter de la date de la demande) | <input type="checkbox"/> Retraité |
|---|-----------------------------------|

Date de la retraite

Régime de pension

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CRPCEN | <input type="checkbox"/> Autre |
|---------------------------------|--------------------------------|

Avez-vous terminé votre carrière dans le notariat ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Chambre de rattachement

N ° du département

Date d'entrée dans le notariat

Date d'entrée
Etude actuelle (pour les actifs)

Dernière étude (pour les retraités)

Nombre d'année de présence ininterrompue dans l'étude

- | | |
|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 1 année | <input type="checkbox"/> 3 années |
| <input type="checkbox"/> 2 années | <input type="checkbox"/> 4 années et plus |

Nom de l'étude

Adresse

Code postal

Ville

Numéro de téléphone professionnel

à compléter lisiblement

Plafond des Revenus Fiscaux 2021 AVANT déduction (Cf. Brochure des Œuvres Sociales du Notariat . CSN – Comité Mixte 2023)

Demandeur (cocher la case correspondante)

- Revenu imposable annuel – Total des Salaires et Assimilés (Temps Complet)
- Revenu imposable annuel AVANT déduction si **Temps Partiel VOLONTAIRE Annuel**
Calcul du temps partiel en temps complet : Salaire Annuel X 151,67 Heures Mensuelles
Temps de Travail Mensuel
- Revenu imposable annuel AVANT déduction (Temps Partiel Imposé)

[]

€

Conjoint - concubin

Revenu imposable annuel AVANT déduction

[]

€

Enfant(s)

Revenu imposable annuel AVANT déduction du(des) enfant(s)

Les revenus des enfants sont pris en compte au-dessus de 3 078 €

[]

€

Revenus fonciers BRUTS

[]

€

Revenus des valeurs et capitaux mobiliers

[]

€

Sont pris en compte sur votre fiche d'imposition les champs : 2DA-2DH-2EE-2DC-2FU-2CH-2TS-2GO-2TR

Pension alimentaire

[]

€

Pension de retraite/invalidité

[]

€

Indemnité chômage

[]

€

Plus-value(s)

[]

€

Allocation spécifique d'éducation

[]

€

(Calcul d'un congé parental = Allocation de base Paje X le nombre de mois)

Heures supplémentaires défiscalisées

[]

€

Si le montant de vos revenus dépassent le plafond autorisé
votre dossier sera **REFUSE**

PARTIE RESERVEE AU
Conseil Supérieur du Notariat siégeant en Comité Mixte



Pour tous les salariés actifs, retraités ou pensionnés ≤ à 51 250 €

Total

[]

€

Nbre d'enfant(s)
fiscalement à charge

à renseigner obligatoirement

Noter le (ou les) enfant(s) fiscalement à charge poursuivant des Etudes Secondaires et/ou Supérieures
y compris rattachement et/ou déclaration(s) séparée(s) des étudiant(es)

Scolarité : de la 3^{ème} (collège) aux Etudes Supérieures (jusqu'à 25 ans inclus)

1^{er} Enfant

NOM Prénom

Activité Sportive ou Culturelle de l'année en cours

Date de naissance

Age ans

Secondaire Supérieure

Etudes envisagées

Septembre 2023 à juin 2024

Montant de l'abonnement €
(OBLIGATOIRE justificatif avec montant)

2^{ème} Enfant

NOM Prénom

Activité Sportive ou Culturelle de l'année en cours

Date de naissance

Age ans

Secondaire Supérieure

Etudes envisagées

Septembre 2023 à juin 2024

Montant de l'abonnement €
(OBLIGATOIRE justificatif avec montant)

3^{ème} Enfant

NOM Prénom

Activité Sportive ou Culturelle de l'année en cours

Date de naissance

Age ans

Secondaire Supérieure

Etudes envisagées

Septembre 2023 à juin 2024

Montant de l'abonnement €
(OBLIGATOIRE justificatif avec montant)

4^{ème} Enfant

NOM Prénom

Activité Sportive ou Culturelle de l'année en cours

Date de naissance

Age ans

Secondaire Supérieure

Etudes envisagées

Septembre 2023 à juin 2024

Montant de l'abonnement €
(OBLIGATOIRE justificatif avec montant)

5^{ème} Enfant

NOM Prénom

Activité Sportive ou Culturelle de l'année en cours

Date de naissance

Age ans

Secondaire Supérieure

Etudes envisagées

Septembre 2023 à juin 2024

Montant de l'abonnement €
(OBLIGATOIRE justificatif avec montant)

à compléter lisiblement

RIB (à agrafer)

**Le règlement de la Bourse d'Etudes associée à l'Aide Sportive ou Culturelle
est fait par virement bancaire**

VIREMENT Bancaire

Agrafer votre RIB daté et signé dans cet encart

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande et les pièces justificatives jointes.

Fait à _____

le _____

Signature
du demandeur

Le Conseil Supérieur du Notariat siégeant en Comité Mixte dispose d'un traitement informatique pour la gestion des Œuvres Sociales de la profession notariale. A cette fin, il est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre aux membres de ses Commissions ainsi qu'àuprès de votre Chambre Départementale – Interdépartementale des Notaires siégeant en Comité Mixte ou à défaut au Conseil Régional des Notaires siégeant en Comité Mixte.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant via le Correspondant à la Protection des Données désigné par le Conseil Supérieur du Notariat à cil-csn@notaires.fr. OBLIGATOIRE - Tous les champs doivent être renseignés en vue de valider votre demande.